



PROCESSUS LIVRE BLEU « l'eau, la vie, le développement humain »

Rapport



DEUXIEME SESSION DU COMITE NATIONAL DU PROCESSUS D'ELABORATION DU LIVRE BLEU AU BENIN

COTONOU, INFOSEC, le 21 juin 2007

Juillet 2007

Abréviations et acronymes

AMEM : Association pour la Mère et l'Enfance Malheureuses

ANCB : Association Nationale des Communes du Bénin

AT Décentralisation : Assistant Technique en Décentralisation

CIP : Comité International de Pilotage

CPLBB : Comité de Pilotage du Livre Bleu au Bénin

CREPA : Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût

CTP : Conseiller Technique Permanent

DAC : Directrice Adjointe de Cabinet

DGEAU : Direction Générale de l'Eau

DHAB : Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base

F/UCAUE-Atl : Fédération des Unions Communales d'Associations des Usagers d'Eau de l'Atlantique

IDEE : Institut pour le Développement Endogène

MMEE : Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PDM : Partenariat pour le Développement Municipal

PNE-Bénin : Partenariat National de l'Eau du Bénin

PROTOS : ONG internationale belge

SIE : Secrétariat International de l'Eau

TdR : Termes de Référence

WASH : Water Sanitation and Hygien

Table des matières

Abréviations et acronymes	2
Table des matières	3
Introduction	4
Les participants.....	4
I. Mise en route de la session et présentations	5
1.1. Rappel du processus suivi pour l'élaboration du Livre Bleu au Bénin et des acquis obtenus	5
1.2. Présentation de la démarche de réalisation du Livre bleu	6
1.3. Présentation du mode de fonctionnement et de la structuration du Comité de Pilotage	6
II. Débats et principaux résultats de la session	6
Clôture et conclusion.....	8
ANNEXES	9
Annexe 1 : Agenda de la session.....	10
Annexe 2 : Liste des participants à la deuxième session du CPLBB	11
Annexe 3 : Document sur le mode de fonctionnement du CPLBB	12
Annexe 4 : Termes de référence de l'étude portant sur la rédaction du Livre Bleu au Bénin.....	18
Annexe 5 : Liste des membres du CPLBB	25

Introduction

Le jeudi 21 juin 2007 s'est déroulée dans la salle de réunion de l'INFOSEC à Cotonou la deuxième session du Comité de Pilotage du processus de rédaction du Livre Bleu au Bénin.

La session fait suite à la première tenue le mercredi 6 décembre 2006. Elle a été marquée par quatre principales présentations (cf. annexe 1 : Agenda de la session) qui ont porté respectivement sur :

- le rappel du processus suivi et des acquis obtenus depuis le 7 décembre 2006, date de lancement du processus national d'élaboration du Livre Bleu au Bénin, par Messieurs Félix ADEGNIKA, Jean Bosco BAZIE, Florent DESNOYER et Armand K. HOUANYE ;
- la présentation de la démarche de réalisation du Livre bleu par Monsieur Jean BOSCO BAZIE ;
- la présentation du projet de document sur le mode de fonctionnement et de structuration du Comité de Pilotage du processus de rédaction du Livre Bleu au Bénin par Monsieur Florent DESNOYER ;
- la présentation du projet de Termes de Référence de l'étude portant sur l'élaboration du Livre Bleu du Bénin par Monsieur Armand K. HOUANYE

Le présent rapport rend compte du déroulement de la session, en mettant l'accent sur les sujets discutés et les principaux produits amendés et validés par les participants.

Les participants

La deuxième session du Comité de Pilotage a réuni vingt deux participants (Annexe 2) représentant différents groupes d'acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin. Il s'agit entre autres :

- des Organisations Non Gouvernementales nationales et internationales (PNE-Bénin, PROTOS, PDM, SIE, CREPA-Bénin, AMEM) ;
- des Associations d'Usagers d'Eau ;
- de l'administration publique des secteurs de l'eau et de l'assainissement (DG-Eau) ;
- des collectivités locales (Mairie d'Ifangni) ;
- des bureaux d'études (MGE-Conseils) ;
- des médias (Le Point au Quotidien, Le Municipal, Notre Temps, Radio-Tokpa) ;
- des personnes ressources.

Se sont excusés :

- Madame Agnès ADJOU MOUMOUNI de la Coopération Suisse ;
- Messieurs Tagbaho TCHEKESSI Maire de la Commune de Bopa, Janvier HOUNGNON AT/PADSE2/ DEEH/ DANIDA ;
- l'Honorable député SERPOS TIDJANI, Député à l'Assemblée Nationale du Bénin.



Vue partielle des participants à la session

I. Mise en route de la session et présentations

Au démarrage de la session, le Vice-président du PNE-Bénin, Monsieur André TOUPE, a souhaité la bienvenue à tous les participants. Dans son mot introductif, il leur a rappelé l'importance du Livre Bleu pour l'atteinte effective des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) liés à l'eau et l'assainissement, tout en facilitant la prise en compte des principes de dignité humaine, de durabilité et d'équité. Il a ensuite exhorté les participants à contribuer activement aux travaux de la session, en vue d'une formalisation effective du Comité, l'amendement et la validation des différents projets de documents élaborés et soumis à leur appréciation.

Après la présentation des participants, un bref exposé du programme de la session a été fait par Monsieur Félix ADEGNKA.

1.1. Rappel du processus suivi pour l'élaboration du Livre Bleu au Bénin et des acquis obtenus

De décembre 2006 à juin 2007, le Secrétariat Technique du Comité de Pilotage appuyé par le Secrétariat International de l'Eau (SIE) et le Comité International de Pilotage (CIP) a mené diverses activités. On peut entre autres citer :

- la mobilisation d'institutions et de personnes ressource pour les réunions sur le Livre Bleu et la formalisation du CPLBB ;
- la tenue de réunions périodiques sur le suivi du processus sanctionnées par des relevés de conclusion ;
- les initiatives de mobilisation du financement nécessaire à la conduite du processus auprès de différents partenaires, pour lesquelles il existe déjà des engagements, notamment de la part de PROTOS, du PDM, du PNE-Bénin et du SIE ;
- l'élaboration des projets de documents sur : i) le mode de fonctionnement et la structuration du CPLBB ; ii) les Termes de Références de l'étude portant sur l'élaboration du Livre Bleu au Bénin ; iii) la feuille de route du processus d'élaboration du Livre Bleu au Bénin.....

1.2. Présentation de la démarche de réalisation du Livre bleu

De la présentation de Monsieur Jean Bosco BAZIE, il ressort que la démarche de réalisation du Livre comprend entre autres :

- la constitution d'un Groupe de travail pays réunissant des institutions porteuses du projet ;
- la mise en place d'un Comité National de Publication appelé Comité de Pilotage du Livre Bleu au Bénin (CPLBB) et d'un Point Focal qui devra être assuré par une administration représentative de l'Etat dans le secteur de l'eau ;
- l'adoption de la Charte du Livre Bleu et de ses principes fondateurs par les membres du CPLBB ;
- l'engagement du CPLBB auprès du CIP à respecter l'esprit et la démarche afin que le label Livre Bleu soit garanti ;
- la mise en route effective du chantier d'étude et de rédaction du Livre Bleu (élaboration de TDR, recrutement d'un consultant international et de consultants nationaux, organisation et suivi des investigations terrain, relation avec le CIP) ;
- la garantie de l'animation du CPLBB, de la diffusion de la publication et du plaidoyer nécessaire auprès des acteurs concernés.

1.3. Présentation du mode de fonctionnement et de la structuration du Comité de Pilotage

Le texte constitutif du Comité de Pilotage présenté par Monsieur Florent DESNOYER (Annexe 3) renseigne principalement sur la dénomination du Comité, la durée de son mandat, ses missions, ses organes, sa composition et son statut juridique.

II. Débats et principaux résultats de la session

Les débats sur les trois présentations ont tourné autour de :

- l'existence ou non de démembrements du CPLBB au niveau décentralisé dans les autres pays ;
- la nature des informations que véhicule le Livre Bleu ;
- les thèmes à développer dans le Livre Bleu ;
- les qualités d'un membre du CPLBB ;
- la désignation de la personnalité qui devra assurer la Présidence du CPLBB ;
- la clarification du rôle du CPLBB ;
- l'identification des compétences et l'établissement de la liste des membres du CPLBB ;
- la dénomination et la composition du CPLBB ;
- la durée du mandat du CPLBB ;
- la définition de l'objectif du CPLBB ;
- la composition du Secrétariat Permanent, son hébergement et sa coordination ;
- l'établissement de la liste restreinte des bureaux d'études et ONG nationaux à consulter dans le cadre du recrutement du Consultant national ;
- l'assurance qualité du processus d'élaboration du Livre Bleu au Bénin.

De ces débats il se dégage ce qui suit :

- le CPLBB peut avoir des démembrements au niveau départemental et local notamment pour la collecte des informations et pour la diffusion du Livre Bleu. Ceci devra permettre de produire par la suite l'équivalent du Livre Bleu au niveau communal c'est-à-dire à l'échelle d'un espace permettant aux communautés de mieux s'exprimer ;
- on est membre du CPLBB en tant que personne physique et non pour le compte de son Institution. Cette option dégage les membres des devoirs et craintes vis-à-vis de leur institution. La bonne marche du processus nécessite l'engagement de personnes expérimentées pour porter les messages forts à faire véhiculer par le Livre Bleu ;
- le Livre bleu doit être présenté comme une initiative complémentaire de ce qui se fait déjà et son point fort réside dans le fait qu'il permet d'exprimer le point de vue des usagers ;
- le CPLBB peut disposer de points focaux au niveau de l'administration. Ces points focaux doivent avoir le statut d'observateur (et non pas de membre du CPLBB) et servir de véritables complices facilitateurs au niveau de l'administration ;
- le Livre Bleu est avant tout axé sur l'eau potable et l'assainissement. Mais dans sa production les membres du CPLBB peuvent l'orienter pour prendre en compte d'autres aspects de la gestion des ressources en eau. Les débats et les informations à fournir à travers le Livre Bleu devront mettre l'accent non seulement sur les chiffres liés aux secteurs de l'eau et de l'assainissement mais aussi sur la qualité des services y afférents ;
- chaque publication du Livre Bleu peut être développée autour d'un thème central, ce qui permet de l'aborder dans toutes ses dimensions et d'atteindre les effets escomptés ;
- la cooptation de Monsieur Aurélien HOUSSOU, ancien Ministre des Mines de l'Energie et de l'Eau, en tant que personnalité forte et bien avertie des questions liées à l'eau, pour occuper le poste de Président du CPLBB du Livre Bleu au Bénin ;
- le rôle du CPLBB se situe au niveau du suivi du processus de rédaction et de diffusion du Livre Bleu, du plaidoyer pour contribuer à la limitation et la correction des insuffisances liées aux procédures administratives de passation des marchés, de décaissement des fonds du budget national ou d'autres partenaires, etc. ;
- la dénomination adoptée par les membres pour le Comité National de Pilotage est « Comité de Pilotage du Livre Bleu au Bénin » (CPLBB) ;
- le CPLBB est composé d'un bureau de 13 membres assisté de 15 personnes ressource ;
- le CPLBB dispose d'un Secrétariat Permanent (SP) composé de cinq (5) membres. Il s'agit de l'ancien Secrétariat Technique animé par Messieurs Armand K. HOUANYE, Félix ADEGNIKA et Florent DESNOYER. Les deux autres membres du SP sont Messieurs Joseph AKPATA, Maire d'Ifangni et membre de l'ANCB, et Jean Claude GBODOGBE de la DG-Eau, point focal du CPLBB.
- le PNE-Bénin a été unanimement désigné par les membres pour abriter le Secrétariat Permanent du CPLBB ;
- le Coordonnateur du Secrétariat Permanent du CPLBB est Monsieur Armand K. HOUANYE ;
- la durée du mandat du CPLBB est de trois ans ;
- le CPLBB a pour principaux objectifs : le suivi de la rédaction du Livre Bleu, sa publication et sa mise en valeur ainsi que le plaidoyer ; l'établissement de la liste restreinte des bureaux d'études et ONG nationaux compétents ayant de riches expériences dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement pour le recrutement du Consultant national ; la gestion du processus de recrutement du Consultant national en concertation avec le CIP, qui mettra à disposition le Consultant international pour la rédaction du Livre Bleu au Bénin.

Le document sur le mode de fonctionnement du CPLBB validé par la session, les Termes de Référence de l'étude portant sur la rédaction du Livre Bleu au Bénin validé par la session (à destination des consultants

nationaux ; d'autres TdR à destination d'un consultant international chargé d'appuyer l'équipe nationale étant en cours d'élaboration) et la liste des membres du CPLBB sont présentés respectivement par les Annexes 3, 4 et 5.

Clôture et conclusion

La deuxième session du CPLBB a permis de formaliser la structure en charge du processus de rédaction et de publication du Livre Bleu au Bénin. Elle a en outre permis de valider le document sur le mode de fonctionnement du CPLBB et les Termes de Référence de l'étude portant rédaction de cet instrument de plaidoyer et d'interpellation pour la facilitation de l'atteinte des OMD liés à l'eau et l'assainissement.

En clôturant la session, le Vice-Président du PNE-Bénin agissant au nom du Président du CPLBB a réaffirmé l'engagement de la société civile béninoise pour un meilleur suivi du processus en vue de l'obtention effective des résultats escomptés. Il a exhorté le CIP à l'accélération du processus d'approbation des TdRs validés par le CPLBB et de mise à disposition du Consultant International, afin que le Bénin puisse disposer de cet instrument d'ici fin 2007. Il a également insisté sur la mise en synergie des actions en cours dans ces deux secteurs et visant des objectifs communs, telle que l'initiative WASH dont il assure la coordination au Bénin.

ANNEXES

Annexe 1 : Agenda de la session

Horaires	Activités	Responsable
09h-30-10h00	Mots de bienvenue et présentation du programme	André TOUPE Armand HOUANYE
10h00-11h00	Rappel du processus suivi et des acquis obtenus à ce jour. Débats.	Félix ADEGNIKA Jean Bosco BAZIE
<i>11h00-11h15</i>	<i>Pause café</i>	
11h15-12h30	Présentation du mode de fonctionnement du Comité de Pilotage du Livre Bleu Bénin	Florent DESNOYER
<i>12h30-13h30</i>	<i>Déjeuner</i>	
13h30-14h30	Présentation et amendement du projet de Termes de Référence pour le recrutement des consultants chargés de l'élaboration du Livre Bleu au Bénin	Armand HOUANYE
14h30-15h00	Divers (lancement de l'étude)	Armand HOUANYE Florent DESNOYER
15h00-15h15	Clôture et pause café	

Annexe 2 : Liste des participants à la deuxième session du CPLBB

N°	Nom et Prénoms	Structure et Responsabilités	Contacts : Tél. et Email
1.	ADJAGODO Arnaud	Consultant	97640245 / aarnauld@yahoo.fr
2.	ADEGNIKA Félix	Chargé de Programme P.D.M	fadegnika@pdm-net.org
3.	TOUPE André	Vice-Président PNE-Bénin	21 33 09 75/98 86 06 36
4.	HOUANYE K. Armand	Coordonnateur PNE-Bénin	21 31 10 93 21 31 82 62 pnebenin@netcourrier.com
5.	BAZIE Jean Bosco	SGA/ SIE	(227) 20 72 49 90 baziejeanbosco@yahoo.fr
6.	DESNOYER Florent	Rep. National PROTOS	21 30 36 01/95 95 63 68 florent.desnoyer@protosh2o.org
7.	ADDA Fiacre	Chargé des Etudes/MGE Conseils	95 06 49 77
8.	HOUENINVO Armelle	Expert Information/ Communication/ PROTOS- Bénin	21 30 36 01 armelle.houeninv@protosh2o.org
9.	MISSAHOGBE André	Président Fédération des Unions Communales d'Association Usagers d'Eau de l'Atlantique	95 71 48 10
10.	da SILVEIRA Marlène	DG-Eau/MMEE	95 95 29 63 marlenekevin@yahoo.fr
11.	GBODOGBE Jean-Claude	DG-Eau	21 31 32 98/21 31 34 87 95 85 47 66/90 01 39 64
12.	AKPATA Joseph O.	Maire d'Ifangni	97 64 38 69
13.	BIOKOU Aurore	PNE	95 71 97 75
14.	FAFOUMI BEEN Ayichatou	Ex DAC/ MMEE	95 95 36 56 beenayi@yahoo.fr
15.	DOHOU Sébastien	PNE-Bénin	95 30 13 30/ kosedoh@yahoo.fr
16.	KITI Bonaventure	Journaliste/ Le Point au Quotidien	90 90 40 28/ bkiti@yahoo.fr
17.	GANDAHO Elisabeth	Journaliste/ Le Municipal	97 68 81 41/ corelise17@yahoo.fr
18.	FATONDI Boris	Journaliste/ Notre Temps	95 79 54 59
19.	TOSSOUNON Alain	Journaliste/ Le Municipal	
20.	FACHEHOUN Chimène	CREPA-Bénin	
21.	AYAKA Serge	Radio TOKPA	
22.	MOKTAR Cynctiche	Radio TOKPA	

Annexe 3 : Document sur le mode de fonctionnement du CPLBB

(y inclus le cadre de production et de diffusion du Livre Bleu et le Diagramme des acteurs impliqués dans le processus Livre Bleu)

1. Contexte et justification

Gérer l'eau de manière intégrée et atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire¹ en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement suppose de l'innovation technologique, l'adaptation de l'offre à la demande des usagers, mais surtout l'évolution du rôle des partenaires, laissant une plus grande place aux acteurs locaux (municipalités, PME, ONG, regroupements d'usagers, etc.).

Cet objectif ne pourra être atteint sans la volonté politique des Etats et l'appui de la communauté internationale (bailleurs de fonds, distributeurs d'eau, ONG, etc.).

Au niveau national, l'éradication de la pauvreté est liée à l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement, tant dans les centres urbains que dans les petites villes et les zones rurales. Pour relever ce défi, il est nécessaire d'avoir une connaissance précise de la situation du secteur de l'eau potable et de l'assainissement notamment sur ses aspects institutionnels ainsi que des outils pour mesurer les progrès effectués par l'action des uns et des autres.

La production du Livre Bleu « water, life, people », fait partie d'un processus global lancé à Johannesburg en septembre 2002 par le Secrétariat International de l'Eau (SIE) et ses partenaires et relié à l'Assemblée Mondiale des Sages pour l'Eau et à l'engagement citoyen pour le droit à l'eau. Le Livre Bleu : Water-Life-People se veut un rapport par pays sur les inégalités d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, un outil de critique et de propositions pour améliorer la situation. Il dressera à partir des réalités locales le bilan de la situation du secteur de l'eau potable et de l'assainissement dans chaque pays et traitera particulièrement des inégalités d'accès, d'implication des collectivités locales et de mécanismes de participation des citoyens à la prise de décisions et à la gestion de l'eau potable.

Le Livre Bleu se veut être une référence pour appuyer les changements institutionnels et l'avancement des réformes, dans le but ultime de favoriser une meilleure gouvernance de l'eau potable et une optimisation des ressources financières. Pour ce faire, il a été prévu qu'il soit mis à jour tous les trois ans.

Les trois premiers Livres Bleus de la « première génération » (Burkina Faso, Mali, Niger) ont été réalisés suivant un mode de fabrication qui reflète les contraintes de l'initiative en 2004. Chaque rapport pays complet (2004) et chaque Livre Bleu au format « huit pages » (2005) a été conçu et rédigé par un binôme consultant national/international. La participation des acteurs sectoriels au niveau local a été relativement faible et les versions provisoires des documents ont simplement fait l'objet d'une ou deux séance(s) de travail.

En 2005, sur la base du bilan de cette première génération de Livres Bleus, le CIP a fortement recommandé de mettre sur pied une nouvelle approche permettant d'assurer un minimum l'ancrage du Livre Bleu au niveau local. Un moment important de cette nouvelle approche a été l'atelier de Bamako en décembre 2005. Cette nouvelle approche consacre la mise en place de groupe d'acteurs dans chaque pays pour la conduite du processus de production du Livre Bleu. Ce groupe porte la dénomination de Comité de Pilotage du Livre Bleu Bénin.

Le présent document présente le Comité de Pilotage du Livre Bleu Bénin (CPLBB) à travers ses missions, son ancrage institutionnel, sa composition et son mode de fonctionnement. Le CPLBB est une assemblée de personnes physiques (pas de personnes morales) qualifiées et représentant le plus largement possible l'ensemble de la collectivité (âge, sexe, secteur socio professionnel...).

¹ OMD7 : Assurer un environnement durable ; Cible : réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable.

2. Création et dénomination

Il est créé le CPLBB dont les présents textes d'orientation constituent la base pour l'exécution de ses missions.

3. Nature et ancrage institutionnel

Le CPLBB Bénin est une assemblée apolitique, philanthropique, à but non lucratif et non confessionnel, basé sur l'engagement de personnes physiques qualifiées qui se sont volontairement engagées à œuvrer pour l'accès à l'eau et à l'assainissement à travers le Livre Bleu. Chaque membre travaille dans l'intérêt du secteur eau et assainissement.

Afin de garder une grande souplesse dans son fonctionnement tout en garantissant une efficacité optimale, le CPLBB Bénin a prit l'option de ne pas avoir de personnalité morale ni de statut juridique.

Les membres du CPLBB désignent une institution partenaire de l'initiative pour servir de couverture institutionnelle du Comité, à savoir le PNE Bénin. Cela comprend :

- L'adresse physique,
- La représentation officielle,
- L'hébergement de la plupart des réunions et séances de travail,
- La gestion administrative et financière des projets en relation avec ses missions.

4. Missions

Le CPLBB :

- est l'acteur principal du processus de production, de diffusion et de promotion du Livre Bleu avec l'appui du Comité International de Pilotage (CIP),
- gère la stratégie nationale du Livre Bleu à travers la mobilisation des acteurs, la coordination des études, la diffusion des produits et la communication sur l'initiative à l'échelle nationale,
- garantit, par l'intermédiaire de la connaissance du secteur de ses membres, la pertinence du contenu du Livre Bleu,
- anime au niveau national le réseau d'acteurs clés impliqués dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et engagés à promouvoir l'initiative du Livre Bleu.

Le CIP :

- insuffle la dynamique d'ensemble,
- participe à la recherche de financement,
- mobilise les réseaux associés à chaque membre,
- supervise l'avancement du processus dans le respect du calendrier,
- participe activement à la relecture critique des versions provisoires,
- gère la politique de communication extérieure sur l'initiative Livre Bleu au niveau mondial,
- est le garant du label Livre Bleu,
- Anime au niveau international un réseau d'acteurs clés impliqués dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et engagés à promouvoir l'initiative du Livre Bleu.

5. Valeurs et qualités

Les membres du CPLBB Bénin partagent individuellement et collectivement les valeurs et qualités suivantes :

1. Compétence et connaissance du secteur (expertise reconnue) ;
2. Représentativité des « familles » d'acteurs ;
3. Indépendance d'esprit (insensibilité à l'idéologie ambiante) ;
4. Etre une personne physique et non morale ;
5. Accepter la Charte et les principes fondateurs du livre bleu ;
6. Volonté de servir le secteur dans son ensemble ;

7. Esprit d'ouverture et de dialogue ;
8. Désintéressement (les contributions aux actions du CPLBB peuvent faire l'objet d'indemnisation mais pas de rémunération) ;
9. Disponibilité à participer aux activités du CPLBB.

6. Adhésion et discipline

Dans un souci de faciliter le fonctionnement, le nombre de membres du CPLBB est limité à 13. Les membres sont choisis par cooptation pour un mandat de trois ans renouvelables. Les nouveaux membres sont cooptés par les anciens sur la base des valeurs et qualités exigées (cf. chapitre 5).

L'exclusion d'un membre peut intervenir pour faute grave constatée par un ou plusieurs autres membres du CPLBB portant préjudice au processus du Livre Bleu ou au secteur de l'eau et assainissement. Un membre peut être également exclu pour non participation injustifiée à la vie et aux activités du comité de manière répétée.

Dans les deux cas, l'exclusion est prononcée par la majorité des membres du comité autres que le présumé fautif après demande motivée d'un ou plusieurs membres.

La qualité de membre se perd également par démission constatée par lettre adressée au CPLBB ou par dissolution du CPLBB.

7. Organes et délégation de responsabilité

Les organes du CPLBB au niveau national sont :

- Le Comité de Pilotage du Livre Bleu Bénin (CPLBB) ;
- le Secrétariat Permanent.

8. Le CPLBB

Le CPLBB regroupe tous les membres et a un mandat de trois ans renouvelable. Il se réunit une fois par trimestre et en cas de besoin. Il met en place en son sein le Secrétariat Permanent du Livre Bleu et détermine la structure d'accueil du CPLBB. Aussi, il :

- assure la gestion quotidienne de la vie du comité conformément à la charte et principes fondateurs du Livre Bleu ;
- met en place le Secrétariat Permanent du Livre Bleu ;
- examine et approuve le programme de travail et son coût, les rapports d'activités ;
- délibère sur les questions inscrites aux réunions du CPLBB ;
- valide les TDR et recrute les consultants ;
- recherche le financement pour le fonctionnement et la mise en œuvre des activités ;
- assure l'élaboration et la diffusion du Livre Bleu ainsi que son actualisation tous les trois à quatre ans ;
- assure l'articulation des actions entre le Comité International de Pilotage (CIP) et CPLBB ;
- organise la réunion des acteurs ;
- assure le suivi des recommandations.

Le CPLBB est composé de 13 membres dont :

- Un Président
- Un coordinateur
- 11 autres membres

Le Président du CPLBB :

- veille au respect scrupuleux de la charte, des principes fondateurs et du règlement intérieur ;
- préside les réunions des acteurs et les réunions du CPLBB ;
- veille au raffermissement de la solidarité entre les membres, à la rédaction du rapport d'activité du comité tous les mois et à sa présentation au CPLBB ;

- est chargé du suivi des activités du CPLBB en rapport avec les autres responsables directement concernés ;
- est l'ordonnateur des dépenses du CPLBB ;
- représente le CPLBB au niveau national et international.

9. Le Secrétariat Permanent

Il est hébergé par une institution partenaire de l'initiative désignée comme hôte du CPLBB, à savoir le PNE-Bénin. Le Secrétariat Permanent composé de cinq (5) membres dont un Coordonnateur, est chargé notamment de :

- assurer l'administration courante du CPLBB ;
- élaborer le programme de travail du CPLBB ;
- représenter le CPLBB dans ses relations avec les partenaires ;
- coordonner les activités ;
- participer à la recherche des financements pour les exécuter ;
- assurer la gestion administrative et financière de tous les projets du CPLBB ;
- signer après avis de tous les membres tous les actes engageant le CPLBB ;
- coordonner l'élaboration des rapports d'activités et financiers et les soumettre au CPLBB.

Chaque membre peut être responsabilisé pour des tâches spécifiques.

La composition du CPLBB Bénin exercice 2007 - 2009 est reportée en annexe.

Le CPLBB peut faire appel à/considérer la demande de toute personne ressource² dont l'expertise est estimée pertinente pour contribuer aux objectifs visés. La personne ainsi invitée peut assister aux débats mais ne prend pas part au vote.

10. Activités et fonctionnement

Le CPLBB exécute toutes les activités liées au processus de production, de diffusion et de promotion de l'initiative Livre Bleu. Ces activités s'exécutent à travers :

- des séances de travail en plénière ;
- des séances de travail en groupe de quelques membres pour des missions spécifiques du Comité ;
- des missions individuelles (production de document, représentation, etc.) assignées par le Comité ;
- tout autre moyen jugé nécessaire à l'obtention des résultats visés.

Chaque activité du CPLBB fait l'objet d'un compte rendu transmis à tous les membres du Comité. La circulation de l'information entre les membres du Comité se fera essentiellement par courrier électronique afin de réduire les coûts de fonctionnement.

11. Ressources

Les ressources du CPLBB sont constituées par :

- les apports obligatoires en nature des membres (essentiellement le temps de travail et la contribution intellectuelle)
- les apports matériels et financiers des membres (libre, volontaire, non obligatoire)
- les subventions, les dons et les legs des personnes physiques et morales en rapport avec les objectifs du Comité.

12. Dispositions finales

Les présents textes d'orientation ne peuvent être modifiés que par le CPLBB sur proposition des deux tiers des membres. Toute modification de ce document passera par la validation du Comité International de Pilotage (CIP) du Livre Bleu.

² Y inclus les participants au lancement officiel du Livre Bleu de décembre 2006.

La dissolution du CPLBB ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres.

Les présents textes d'orientation ont été adoptés en Assemblée Générale constitutive et approuvés par le Comité International de Pilotage (CIP) du Livre Bleu.

Cadre de production et de diffusion du Livre Bleu

1. Qui sont les acteurs impliqués dans la production et la publication d'un Livre Bleu ?
2. Quels sont les rôles et responsabilités de chaque groupe d'acteurs dans le processus ?

Au niveau international

Le CIP

La vision, les principes, et le contenu du Livre Bleu, son « label », sont garantis par le Comité International de Pilotage (CIP), présidé par le Secrétariat International de l'Eau (SIE). Le CIP représente le Livre Bleu au niveau international. Il mobilise les réseaux associés à chaque membre, supervise l'avancement du processus dans le respect du calendrier, participe activement à la relecture critique des versions provisoires, gère la politique de communication extérieure sur l'initiative Livre Bleu au niveau mondial.

Au niveau national

Le CPLBB

C'est un groupe restreint de personnes représentatives des « familles » d'acteurs du secteur de l'eau et reconnues pour leur indépendance et leurs compétences. Les membres du Comité National de Pilotage du Livre Bleu ne représentent pas nécessairement une institution en particulier.

Le Comité National de Pilotage est chargé de la promotion de la démarche du Livre Bleu dans chaque pays. Il assure la supervision de l'élaboration du Livre Bleu. Le travail d'analyse critique et d'écriture du Livre Bleu en tant que tel est assuré par des consultants recrutés par le Comité National.

Chaque Comité National s'organise pour trouver les moyens d'assurer ses coûts de fonctionnement.

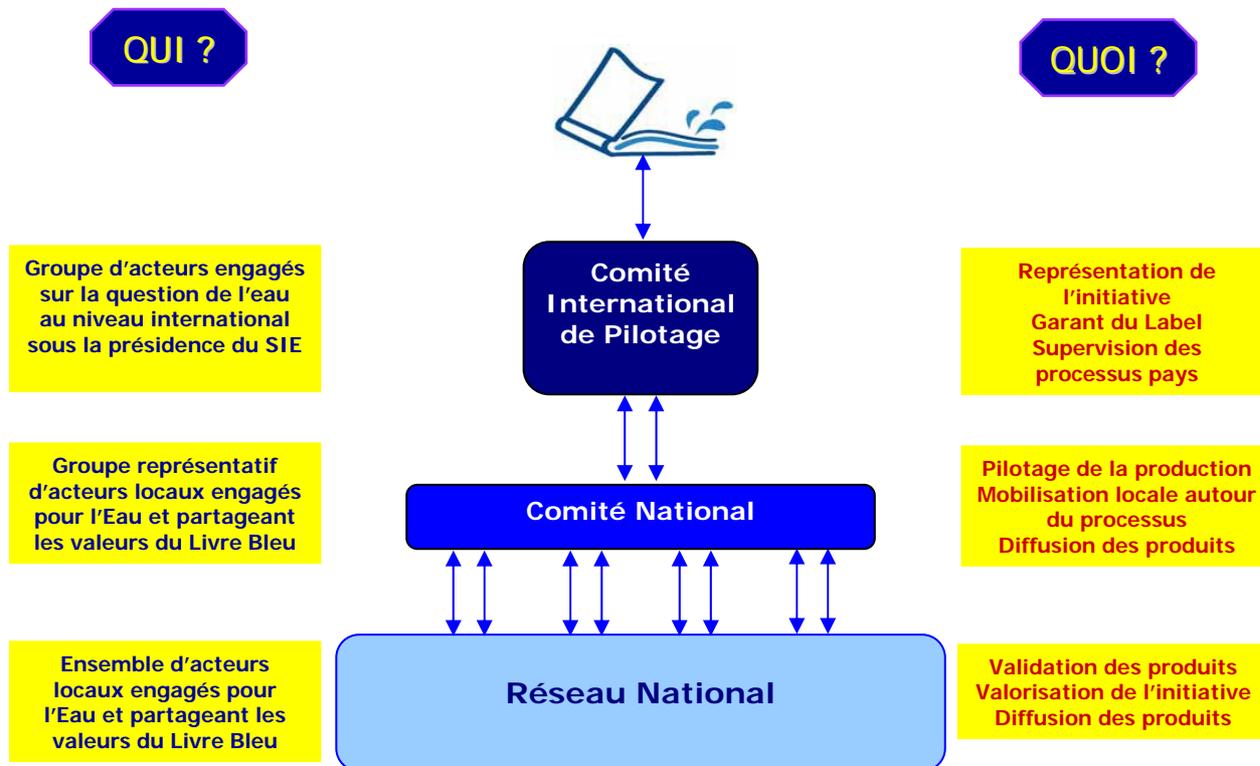
Le Comité National participe avec le soutien du CIP à la recherche du financement nécessaire pour la production et la diffusion de chaque Livre Bleu.

Le Comité de Pilotage du Livre Bleu Bénin est constitué de 13 membres. Le Secrétariat Permanent est assuré par le PNE-Bénin.

Le Réseau national

C'est l'ensemble des acteurs institutionnels ou individuels au niveau national, concernés directement ou indirectement par la thématique de l'eau et partageant les valeurs et la vision du Livre Bleu. Le réseau participe à la promotion de la démarche et notamment à validation et à la diffusion du Livre Bleu. Il facilite aussi, par sa connaissance des secteurs eau et assainissement, la collecte des données pour la fabrication du Livre Bleu.

Diagramme des acteurs impliqués dans le processus Livre Bleu



Source : Adaptation de la démarche et méthode de travail pour l'élaboration d'un Livre Bleu (2006).

Commentaire : les relations entre les différents groupes d'acteurs ne sont pas hiérarchiques. Il s'agit d'interactions et d'échanges aboutissant à la publication du Livre Bleu. Les acteurs au niveau national gardent leur autonomie, le rôle du CIP étant de garantir le label.

Annexe 4 : Termes de référence de l'étude portant sur la rédaction du Livre Bleu au Bénin

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Gérer l'eau de manière intégrée et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement³ en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement suppose de l'innovation technologique, l'adaptation de l'offre à la demande des usagers, mais surtout l'évolution du rôle des partenaires, laissant une plus grande place aux acteurs locaux (municipalités, PME, ONG, regroupements d'usagers, etc.).

Cet objectif ne pourra être atteint sans la volonté politique des Etats et l'appui de la communauté internationale (bailleurs de fonds, distributeurs d'eau, ONG, etc.).

Au niveau national, l'éradication de la pauvreté est liée à l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement, tant dans les centres urbains que dans les petites villes et les zones rurales. Pour relever ce défi, il est nécessaire d'avoir une connaissance précise de la situation du secteur de l'eau potable et de l'assainissement notamment sur ses aspects institutionnels ainsi que des outils pour mesurer les progrès effectués par l'action des uns et des autres.

L'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement représente l'une des grandes priorités de la stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRP 2007-2009) de la République du Bénin. L'objectif du Gouvernement qui s'inscrit dans l'atteinte des OMD est de réduire de moitié de 2002 à l'horizon 2015, la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable et aux services adéquats d'assainissement. A 8 ans de l'échéance de 2015, des interrogations subsistent encore par rapport à l'atteinte effective de cet objectif par le Bénin.

Déjà en 2005, une évaluation sommaire du cheminement des pays vers l'échéance de 2015 fixée pour bon nombre des OMD révèle qu'il existe un écart important entre la situation actuelle et les objectifs à atteindre et qu'il faut réajuster les stratégies nationales pour prendre en compte l'intervention de tous les acteurs du développement local et national. Cette même évaluation a établi une classification des pays en trois catégories à savoir :

1^{ère} catégorie : les pays qui ont développé des outils appropriés pour réaliser les OMD (réformes structurelles, adaptation du cadre institutionnel, organisationnel et financier) ;

2^{ème} catégorie : les pays qui peuvent, à condition d'un ultime sursaut d'orgueil, réaliser les OMD et,

3^{ème} catégorie : les pays qui ont accusé un retard tel qu'ils ne pourront plus réaliser les OMD.

Le Bénin fait partie de la 2^{ème} catégorie ; il peut encore être présent au rendez-vous de 2015. Mais il faudra déployer des efforts substantiels notamment dans la gouvernance de l'eau et dans ses effets induits sur la mobilisation et la capitalisation des ressources humaines, techniques et financières pour l'eau et l'assainissement.

Malgré cette position tout au moins encourageant, des motifs d'inquiétude existent. En effet, la revue annuelle 2005 des secteurs eau et assainissement a mis en évidence quelques faiblesses des secteurs eau et assainissement :

- 900 points d'eau potable ont été réceptionnés en 2005 contre 1213 en 2004, soit une baisse de 25 % par rapport à 2004, alors qu'il est estimé, en fonction des statistiques actuelles, qu'en moyenne 1350 nouveaux points d'eau et 150 réhabilitations par an sont nécessaires pour atteindre les OMD au Bénin, c'est-à-dire de fournir à 67% de la population rurale un accès à l'eau potable en 2015 ;
- le taux d'exécution budgétaire a été de 55 % contre 109% en 2004. Seulement 6,7 milliards de Francs CFA sur les 12,15 milliards budgétés dans la Loi de Finance 2005 pour la DGE ont été exécutés.

On note également que 67% de la population n'ont pas accès à des services adéquats d'assainissement de base, et que seulement 15 % évacuent correctement leurs déchets.

³ OMD # 7 : Assurer un environnement durable ; Cible : réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable.

L'évolution du cadre légal révèle que le Bénin s'est résolument engagé dans le processus de la décentralisation. De plus, le pays dispose d'une société civile et d'un secteur privé dynamiques et entreprenants pouvant accompagner l'administration publique dans la réalisation de ces objectifs. L'un des récents rapports des Nations Unies indique d'ailleurs que pour 70%, les OMD seront réalisés à l'échelle locale dans un partenariat public-privé renforcé, montrant alors le rôle central et l'importance des collectivités locales. Ils subsistent toutefois quelques questionnements :

- comment l'administration publique et cette société civile béninoise ensemble avec les autres acteurs s'organisent-ils pour respecter cet échéancier de 2015 ?
- le pays dispose t-il des ressources et moyens humains et financiers nécessaires pour relever dans le délai un tel défi ?
- quels sont les arrangements institutionnels et organisationnels favorables à la recherche de complémentarité et à une synergie entre les interventions des différents acteurs pour l'atteinte effective des OMD dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement au Bénin ?
- comment assurer l'opérationnalisation effective des lois sur la décentralisation qui attribuent des compétences précises aux communes notamment dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ?
- quelles sont les décisions politiques et stratégiques qui doivent être prises pour permettre à l'ensemble de la population, et en particulier aux plus démunis, d'avoir la même « facilité » d'accès à l'eau potable et à l'assainissement ?

Ce sont ces interrogations qui justifient l'initiative béninoise portant sur le processus du Livre Bleu qui fonctionnera comme une veille stratégique devant permettre au Bénin d'atteindre les OMD (et au delà) dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Cette initiative, qui bénéficie du soutien du Secrétariat International de l'Eau, émane du Partenariat National de l'Eau (PNE) du Bénin, de PROTOS et du Partenariat pour le Développement Municipal ; elle a été mise en route en décembre avec la mise en place du Comité National de Pilotage et l'atelier officiel de lancement du processus.

1. PRÉSENTATION DE L'ORIGINE DE L'INITIATIVE LIVRE BLEU

La réalisation et la publication du Livre Bleu « L'Eau, la Vie et le Développement Humain », fait partie d'un processus global lancé à Johannesburg en septembre 2002 par le Secrétariat International de l'Eau (SIE) et ses partenaires en lien avec l'Assemblée Mondiale des Sages pour l'Eau et l'Engagement Citoyen pour le Droit à l'Eau adopté en mars 2003 à Kyoto en marge du 3^{ème} Forum Mondial sur l'Eau. Le Livre Bleu se veut un rapport pays sur l'état des lieux, les défis majeurs à relever et les grands chantiers à engager pour améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement dans une perspective d'équité et de durabilité.

Il dresse à partir des réalités locales le bilan de la situation du secteur de l'eau potable et de l'assainissement dans le pays concerné et traite particulièrement des inégalités d'accès, de l'implication des collectivités locales, des mécanismes de participation des usagers et citoyens à la prise de décisions et à la gestion de l'eau potable et de l'assainissement ainsi que des mécanismes et efficacité des financements du secteur.

Le Livre Bleu est un document élaboré par et pour les acteurs du secteur eau potable et assainissement à l'échelle d'une région ou d'un pays. Il fournit une mesure indépendante des efforts vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement en matière d'eau et d'assainissement, et porte un regard critique sur les politiques et stratégies sectorielles. Le Livre Bleu se veut être une référence pour appuyer les changements institutionnels et l'avancement des réformes, et assurer à tous les citoyens un accès équitable et pérenne à l'eau potable et à l'assainissement, dans le but ultime de favoriser une meilleure gouvernance de l'eau potable et une optimisation des ressources financières. Le Mali, le Niger et le Burkina ont été les premiers pays où un Livre Bleu a été produit et diffusé.

Le Livre Bleu se veut donc un « dispositif de suivi-évaluation citoyen », qui mesure les progrès dans l'accès à l'eau et à l'assainissement, mais également la perception qu'ont les usagers eux-mêmes par rapport aux politiques en vigueur et à la qualité du service qui leur est fourni. Finalement, le Livre Bleu formule des recommandations précises permettant d'atteindre l'ODM dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Voir aussi : http://www.i-s-w.org/fr/PDF/Livre_Bleu_phase_II.pdf

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

La présente étude vise à :

- estimer et porter un regard dégagé de toute idéologie sur la situation du secteur de l'eau et de l'assainissement (ressources en eau, desserte, conditions des usagers) ;
- mettre en évidence les dysfonctionnements ou inégalités d'accès aux services d'eau potable et d'assainissement ; à cet égard, les données nationales seront comparées aux résultats d'enquêtes auprès des usagers ;
- analyser le rôle des acteurs locaux dans la planification, la mise en œuvre et la gestion du secteur sur le plan local, avec une attention particulière aux mécanismes de participation des citoyens et collectivités locales ;
- décrire le contexte politique, économique et social duquel dépendra la pérennité et l'efficacité des investissements et leur mise en œuvre dans les délais fixés ;
- relever les bonnes pratiques constatées et suggérer des pistes d'actions concrètes et applicables à court et moyen terme, soit au niveau de programmes, de mécanismes ou de réformes institutionnelles et politiques.

3. ORGANISATION ET MANDAT DE L'EQUIPE DE CONSULTANTS

L'étude est conduite par une équipe de Consultants (comprenant un chef de mission et 1 ou 2 assistants) de statut indépendant ou rattachée à un cabinet légalement reconnu et en règles vis à vis de l'administration publique du pays.

L'équipe de consultants devra disposer de compétences variées liées à l'objet de l'étude ainsi que des qualités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse. Elle travaillera sous la supervision du Comité de Pilotage du Livre Bleu Bénin maître d'ouvrage de l'étude ou toute autre personne que ce comité aura mandaté.

L'équipe de consultants proposera dans son offre de services, la méthodologie appropriée pour atteindre les objectifs énoncés pour l'étude.

3.1. La collecte des données

La collecte des données pourrait combiner l'exploitation de données secondaires par l'étude documentaire et l'acquisition de données primaires par des entretiens auprès d'acteurs clés (opérateurs publics et privés, décideurs locaux et nationaux, partenaires techniques et financiers, usagers, ...etc.) :

- L'étude documentaire ou exploitation des données secondaires : dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, seule une faible partie des documents disponibles sont effectivement utilisés ; les statistiques publiées par les Ministères seront soigneusement épluchées, et le Comité de Pilotage du « Livre Bleu » (CPLB) pourra demander des compléments si des informations capitales ne sont pas accessibles.
- Les entretiens individuels structurés : les constats dégagés par le Livre Bleu s'appuieront en grande partie sur l'analyse contradictoire que font les acteurs eux-mêmes de la situation du secteur. L'équipe de consultants identifiera des personnes-clés qui pourront être questionnées, ou organiseront des «

témoignages » en invitant ces personnes ressources à venir présenter leur point de vue lors de réunions du CPLB. L'équipe de consultants organisera des enquêtes quantitatives et qualitatives sur des échantillons représentatifs, notamment au niveau des ménages, des consommateurs ou des usagers afin de prendre en compte la notion de « sentiment de satisfaction de l'utilisateur par rapport au service d'eau et d'assainissement ».

- Les discussions de groupes focalisés : Des discussions pourront être organisés sur des thèmes spécifiques en regroupant des représentants de divers acteurs stratégiques afin de confronter les opinions et de dégager les tendances et contradictions.

3.2. L'analyse des données

Le Livre Bleu n'est pas une compilation savante de tout ce que l'on sait sur le secteur de l'eau et de l'assainissement dans un pays donné. Il a pour vocation de formuler des recommandations parfaitement opérationnelles sur les chantiers à mettre en oeuvre, les réformes à engager dans le secteur, les priorités à dégager pour atteindre les OMD. Ces recommandations se concentreront sur un nombre réduit de points d'analyse considérés comme particulièrement saillants dans le pays considéré. Pour ce faire, les analyses doivent permettre de répondre aux questions suivantes :

- Les orientations contenues dans le cadre de politiques nationales permettent-elles un accès durable au service (la connaissance de la ressource est-elle au point ?, les modes d'exploitation actuelles permettent-elles de préserver celle-ci de manière durable, ...etc).
- Les progrès réalisés par le pays dans l'atteinte des OMD profitent-ils à tous les citoyens, et notamment les citoyens les plus pauvres ? Cela conduit le Livre Bleu à s'intéresser à des catégories d'utilisateurs ou des zones traditionnellement délaissés par les programmes d'équipement : notamment les quartiers périphériques des grandes villes, les zones rurales faiblement peuplées, les zones habitées par des minorités ethniques, etc.
- Les progrès réalisés vers les OMD sont-ils durables ? En d'autres termes, la construction de nouveaux équipements s'accompagne-t-elle d'initiatives destinées à améliorer les modes de gestion, ainsi que des réformes indispensables à faire avancer les pratiques des acteurs ? Cet aspect est probablement le plus difficile à mesurer, et nécessite un regard très critique sur ce qui a marché jusqu'à présent.
- La gouvernance du secteur est-elle progressivement renforcée ? Le rôle des collectivités locales est-il amélioré de manière significative (les lois de décentralisation sont-elles suivies d'effet) ? La participation effective des usagers et des acteurs de la société civile est-elle en augmentation ? Des instances de concertation donnent-elles aux acteurs la possibilité de contribuer aux choix politiques au niveau sectoriel ?

4. MISSIONS DE L'EQUIPE DE CONSULTANTS

Les missions de l'équipe de Consultants sont entre autres :

- apprécier les aspects de contexte (climat, ressources, alphabétisation, pauvreté, moteur économique du pays, place de l'eau, ...)
- collecter les données démographiques existantes, apprécier leur fiabilité et les besoins en eau et en assainissement correspondants ;
- évaluer la demande en eau potable et en assainissement, les ressources en eau mobilisables (qualité, quantité), renouvelables et non-renouvelables, faire une analyse critique des statistiques recensées,
- évaluer le rôle des différents acteurs par rapport à l'échéance de 2015, en distinguant le milieu rural, semi-urbain et urbain ;

- faire une analyse des autres aspects desdits secteurs en vue d'un approfondissement de la réflexion. Ces aspects porteront sur :
 - les lois, les politiques et stratégies dans leurs dimensions relatives à : i) l'accès à l'eau et le droit à l'eau ; ii) le niveau d'engagement de l'État ; iii) le degré d'appropriation par le niveau local (collectivités locales, citoyens, ...) ; iv) l'existence de supports à la gestion intégrée de l'eau et leur degré d'application ; v) les péréquations pratiquées ; vi) la représentativité du tarif par rapport aux coûts et le mode d'application des hausses tarifaires ; vii) le niveau des impayés de l'administration, etc. ;
 - les formes de régulation sociale (existence d'associations de consommateurs), réglementaire, contractuelle, l'existence d'un régulateur et d'outils d'audits techniques et financiers, etc. ;
 - les politiques sociales (règles d'application d'une éventuelle tranche sociale ou d'attribution de branchements sociaux, nombre de branchements inactifs, etc....) ;
 - l'importance du secteur privé local (nombre et taille des PME locales impliquées dans le secteur de l'eau, mes rôles joués par ces PME y compris les opérateurs privés du secteur informel, etc.) ;
 - le rôle de la société civile à travers : i) un état des lieux des acteurs de la société civile dans le secteur ; ii) l'appréciation du niveau du partenariat avec l'Etat et ses démembrements ; iii) l'existence d'associations représentatives de l'intérêt de groupes d'usagers, évaluation de la représentativité ; iv) l'existence des fédérations ou coopératives ; v) l'importance de ces groupes, leur niveau et capacités d'influence, etc.... ;
 - la gestion de l'information en appréciant la fiabilité et la fonctionnalité du système d'information (base de données parc d'équipement existants : puits, forages et plans et densité des réseaux d'eau en milieu urbain, etc.) au cas il existerait ;
 - le développement des capacités (existence de centres de ressources nationaux, situation des compétences existantes dans le secteur, moyenne d'âge des cadres administratifs, situation de l'appropriation de la « compétence eau » au niveau communal, etc.) ;
 - les performances des outils financiers destinés au secteur eau et assainissement axées sur l'appréciation : i) du montant affecté au secteur dans le budget de l'Etat, des Collectivités locales ; ii) l'importance des aides et prêts extérieurs versus budget national ; iii) l'évaluation des outils, mécanismes de financement et fonds existants ; iv) les taux et capacités de consommation des budgets, etc. ;
- identifier les défis à relever, tout en faisant des propositions sur les chantiers à engager (suggestions d'actions/programmes/réformes concrètes et possibles, les exemples d'approches réussies à consolider ou à diffuser en vue d'une reproduction) ;
- faire un sondage d'opinion auprès des différents acteurs sur le terrain pour s'assurer de la fiabilité et la crédibilité des informations qui seront publiées.

5. RÉSULTATS ET PRODUITS DE L'ÉTUDE

Les résultats attendus de la présente étude sont :

- la situation du secteur de l'eau et de l'assainissement, en termes de desserte et de conditions dans lesquelles se trouvent les usagers, est connue ;
- les dysfonctionnements ou inégalités d'accès aux services d'eau potable et d'assainissement sont mis en évidence sur la base d'un croisement entre les données nationales et les résultats d'enquêtes auprès des usagers ;
- les rôles des acteurs locaux et les mécanismes de participation des citoyens et collectivités locales sont analysés ;
- le contexte politique, économique et social permettant la pérennité et l'efficacité des investissements ainsi que leur mise en œuvre dans les délais fixés, est proposé ;
- les bonnes pratiques des secteurs de l'eau et de l'assainissement sont capitalisées et rendus disponibles, en vue d'une diffusion auprès des acteurs du secteur ;
- des pistes d'actions concrètes et applicables à court et moyen terme, soit au niveau de programmes, de mécanismes ou de réformes institutionnelles et politiques, sont suggérées ;

- les points sur lesquels le plaidoyer devrait insister pour provoquer et promouvoir le changement à court, moyen et long terme.

Ces éléments doivent être mesurables et des indicateurs de vérification sur le plan quantitatif et qualitatif seront précisés.

Les Produits suivants doivent être élaborés par les Consultants :

- Un rapport final validé par le CPLB sur l'état des lieux (au moment de l'étude) et les perspectives pour l'eau et l'assainissement au Bénin (livré sous format papier relié et format fichier word sur CD ROM) ;
- Un résumé du rapport final illustré sur format papier et fichier powerpoint pour les besoins de sa présentation à diverses rencontres et réunions.

6. PROFIL DES EXPERTS

L'étude sera menée par une équipe d'au moins deux consultants, dont un Expert sénior Chef de mission et un Expert junior associé.

Les deux consultants devront avoir :

- une expérience d'au moins 5 ans dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable et de l'hygiène/assainissement au sein d'ONG et/ou BE et/ou institutions de coopération bilatérale, etc. ;
- effectué au moins 5 consultations dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et de l'hygiène/assainissement avec maîtrise des méthodes participatives ;
- travaillé au sein/avec des ministères et/ou bureaux d'études et/ou ONG et/ou collectivités locales et/ou société civile au Bénin ;
- une connaissance des différents acteurs engagés dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement au Bénin, ainsi que de la situation de terrain ;
- une expertise des aspects techniques du secteur AEPHA ;
- une maîtrise méthodologique favorisant la participation réelle de tous les acteurs concernés, y compris les usagers, les collectivités locales et la société civile ;
- des compétences requises pour traiter les questions relatives à la problématique genre.

Le consultant sénior chef de mission est supposé pouvoir :

- proposer une méthodologie adaptée à la collecte de données ;
- être ouverts à l'implication de la société civile et des collectivités locales dans la démarche, à côté des structures étatiques (centrales et déconcentrées) et des intervenants externes, tels que les ONG et la coopération internationale ;
- faire une bonne analyse et formuler des recommandations sur les facteurs de blocages relatifs à un accès équitable et durable à l'eau et l'assainissement ;
- faire une bonne lecture des textes sur la décentralisation, de leur mise en œuvre et mettre en évidence les points de blocage actuels ;
- synthétiser et interpréter les informations et analyses recueillies.

L'expert junior associé devra :

- avoir une bonne connaissance des secteurs de l'approvisionnement en eau potable et de l'hygiène/assainissement au Bénin ;

- être ouvert à l'implication de la société civile et des collectivités locales dans la démarche, à côté des structures étatiques (centrales et déconcentrées) et des intervenants externes, tels que les ONG et la coopération internationale ;
- être en mesure de maîtriser la méthodologie et les outils liés à la collecte de données ;
- avoir une bonne connaissance des textes sur la décentralisation, apprécier l'effectivité de leur mise en œuvre afin d'en dégager les points de blocage actuels.

7. MODALITÉS D'EXÉCUTION ET RAPPORTAGE

L'équipe de consultants proposera une méthodologie participative prenant en compte les réalités des acteurs et du secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin dans le contexte de la décentralisation .

Les points suivants ne devront pas être négligés :

- étude documentaire,
- entretiens avec des responsables/représentants des communes, des bénéficiaires directs et des comités villageois, des ONG locales, des partenaires techniques et financiers,
- élaboration d'un cadre de référence pour les questionnaires,
- visites de terrains et rencontres avec des échantillons des groupes cibles (bénéficiaires directs et comités villageois, Associations d'Usagers de l'Eau, prestataires de services des communes pour divers marchés, etc.),
- sessions de réflexion et d'analyse SWOT/FFOM avec des acteurs du secteur dont notamment ceux de la société civile,
- restitution à la fin de la réalisation de l'étude aux acteurs du secteur de l'eau,
- présentation d'un rapport provisoire et adoption par le CNP,
- remise du rapport final au Secrétariat du CNP.

Les consultants devront consulter l'ensemble des acteurs (les ministères sectoriels ainsi que les services techniques nationaux et déconcentrés, les responsables/représentants des communes, des bénéficiaires directs, des comités villageois, des ONG locales, des partenaires techniques et financiers, etc.) concernés par l'étude et exploiter les rapports pertinents disponibles à ces niveaux.

La réalisation du Livre Bleu est pilotée par le Comité de Pilotage du « Livre Bleu » Bénin qui porte la démarche en terme de :

- mobilisation des acteurs et des ressources,
- validation des termes de références,
- mobilisation des experts nationaux pour l'étude et la rédaction du rapport pays,
- suivi des travaux d'étude et d'enquêtes diverses,
- validation du rapport,
- organisation et rédaction du Livre Bleu,
- publication et diffusion,
- animation et pérennisation de l'initiative.

Un rapport provisoire sera soumis pour amendements et observation au CPLB et éventuellement à discuter lors d'un atelier des acteurs clés du secteur. Suite à cette étape, l'équipe de consultants élaborera la version définitive du rapport qui devra prendre en compte les remarques pertinentes et recommandations découlant des différentes consultations des acteurs du secteur de l'eau.

Le rapport final de l'étude ainsi que son résumé seront remis sur support papier en dix (10) exemplaires chacun et sous forme de fichier électronique sur CDROM.

NB : Les résultats de l'étude sont la propriété exclusive du Comité de pilotage et diffusion par l'équipe de consultants est interdite sans information et/ou accord préalable du maître d'ouvrage. Seuls les logos et insignes des partenaires du Livre Bleu (SIE/CIP, porteurs locaux) peuvent être inscrits sur le document.

8. DUREE DU MANDAT ET CALENDRIER

L'étude pourra être réalisée avec un engagement de 60 personnes-jours, dans une période n'excédant pas 3 mois à partir de la signature du contrat.

Le calendrier définitif sera établi en fonction de la méthodologie et du chronogramme proposé par les Consultants ainsi que des dates exactes retenues pour la mission.

Le calendrier des paiements et autres modalités administratives d'exécution seront indiqués au contrat de services.

9. DOSSIER DE CANDIDATURE/PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les offres, rédigées en langue française, comporteront entre autre les pièces suivantes :

Pour l'offre technique

- les observations sur les termes de référence
- la méthodologie proposée pour la réalisation de la mission assortie d'outils spécifiques ou appropriés
- le chronogramme des activités
- la description du profil de l'équipe /les CV des membres de l'équipe
- une liste des missions similaires avec références
- les équipements nécessaires aux activités.

Pour l'offre financière

- la lettre de soumission datée et signée et indiquant le montant de l'offre
- le bordereau des prix unitaires avec détails des coûts
- le devis estimatif en HT daté et signé selon le format annexé

Les offres financières et techniques, rédigées en langue française, seront mises dans deux enveloppes séparées portant la mention « offre technique » et « offre financière ». Ces deux enveloppes seront réunies dans un seul pli portant, à l'exclusion de tout autre signe distinctif, l'adresse du destinataire et les mentions :

« à n'ouvrir qu'en séance » et « réalisation du Livre Bleu Bénin ».

Les offres doivent être déposées/envoyées en trois (3) exemplaires, dont un original, ainsi qu'en version digitale, au plus tard le 10 août 2007 à 17 heures, heure locale, au secrétariat permanent du Comité de Pilotage du Livre Bleu Bénin sis au PNE Bénin à l'adresse suivante :

PNE-Bénin situé à Placodji - 01 BP 4392 - Cotonou,

Té.l. (229) 21 31 10 93 / 82 62 - Fax. (229) 21 31 10 93 - E-mail : pnebenin@netcourrier.com

10. DISPOSITIONS DIVERSES

Le maître d'ouvrage à savoir le Comité de Pilotage du Livre Bleu, se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

L'équipe de Consultants retenue s'engage à ne pas offrir à des tiers, et/ou à ne pas solliciter, accepter ou se faire promettre pour lui ou pour autrui directement ou indirectement, des dons ou autres avantages considérés ou pouvant être considérés comme une pratique illégale ou de corruption.

BORDEREAU DE PRIX

N° Prix	DESIGNATION	U	Qté	Prix Unitaire en FCFA	Prix total en FCFA
1	Honoraires				
1.1	Expert Sénior	jour			
1.2	Expert Junior	jour			
	sous-total 1				
2	Déplacements				
2.1	Véhicule	km			
2.2	Hébergement et restauration	jour			
	sous-total 2				
3	FONCTIONNEMENT				
3.1	Communication	u			
3.2	Secrétariat / reprographie	u			
	sous-total 3				
TOTAL GENERAL					
					FCFA

Annexe 5 : Liste des membres et personnes ressource du CPLBB

N°	Nom et Prénom	Institution/Structure	Rôle/Fonction	N° Téléphone	E mail
1	Armand HOUANYE	Coordonnateur PNE-Bénin	Coordonnateur du SP	21 31 10 93 21 31 82 62	pnebenin@netcourrier.com
2	Félix ADEGNIKA	Chargé de Programme P.D.M	Membre du SP		fadegnika@pdm-net.org
3	Florent DESNOYER	Représentant National PROTOS	Membre du SP	21 30 36 01/95956368	florent.desnoyer@protosh20.org
4	Joseph AKPATA	Maire d'Ifangni	Membre du SP/ ANCB	97643869	
5	Aurélien HOUSSOU	Ancien Ministre de l'Eau	Président		
6	Agnès ADJOU MOUMOUNI	Coopération Suisse	Membre		gnes_lapoule@yahoo.fr
7	André TOUPE	Vice- Président PNE-Bénin	Membre	21 33 09 75/ 98860636	Andretoupe@yahoo.fr
8	Guy CLEGBAZA	IGIP/ GTZ	Membre	90 90 74 97	guy_clegbaza@yahoo.fr
9	Tagbaho TCHEKESSI	Maire de Bopa	Membre	97 29 75 48	ttchekessi@yahoo.fr
10	Ayichatou FAFOUMI BEEN	Personne ressource (Ex DAC/ MMEE)	Membre	95 95 36 56	beenayi@yahoo.fr
11	Marlène da Silveira	ONG AMEM	Membre	95952963	marlenekevin@yahoo.fr
12	André MISSAHOGBE	Président Fédération des Unions Communales des Associations des Usagers d'Eau de l'Atlantique	Membre	95 71 48 10	
13	Honorable TIDJANI Serpos,	Député à l'Assemblée Nationale du Bénin, personne ressource	Membre	20 21 22 19	
14	Jean Claude GBODOGBE	DG-Eau	Point Focal/ Administration Publique/ Personne ressource/ Membre du SP	21313298/ 21313487 95854766/ 90013964	jc.gbodogbe@yahoo.fr
15	HOUNGNON Janvier	AT/ PADSE2/ DEEH/ DANIDA	Personne ressource	95 40 42 81 91 91 74 74	houngnonkoutchoroj@yahoo.fr
16	Gabriel KPINSOTON	DHAB	Personne ressource	95 95 95 64	kpinsoton@yahoo.fr
17	Dr Narcisse S. TOMETY	Directeur du Cabinet LIFAD	Personne ressource	97 23 40 67 90 90 74 24	lifad2001@yahoo.fr
18	Professeur Honorat AGUESSY	IDEE/ Président du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Paires (MAEP) au	Personne ressource	90 94 73 90	ideebe@yahoo.fr

N°	Nom et Prénom	Institution/Structure	Rôle/ Fonction	N° Téléphone	E mail
		Bénin			
19	CODJA Fébronie	PADEAR – GTZ/ Kfw / Consultante Indépendante	Personne ressource	95 42 31 15	febronie.codja@yahoo.fr
20	Séidou Naricisse GARBA	Conseiller Communal Pdt CADE Banikoara	Personne ressource	90931950/ 93814754	
21	Armelle HOUENINVO	Expert Information/ Communication/ PROTOS-Bénin	Personne ressource	21 30 36 01	armelle.houeninvo@protosh20.org
22	Cyriaque ADJINACOU	Directeur du Cabinet MGE Conseils	Personne ressource	95 85 34 38 90 94 63 98	adjicyr@netcourrier.com
23	Sébastien DOHOU	PNE-Bénin	Personne ressource	95301330	kosedoh@yahoo.fr
24	Fiacre ADDA	Chargé des Etudes du Cabinet MGE- Conseil	Personne ressource	95064977	Mounir12fr@yahoo.fr
25	Aurore BOKOU	RFC du Secrétariat Permanent du PNE-Bénin	Personne ressource	95719775	egaurore@yahoo.fr
26	Bonaventure KITI	journaliste de “Le Point au Quotidien”	Personne ressource	90904028	bkiti@yahoo.fr
27	Alain TOSSOUNON	journaliste de “Le Municipal”	Personne ressource	97 89 93 12	tossounon@yahoo.fr
28	Arnauld ADJAGODO	PNE-Bénin	Personne ressource	97640245	aarnauld@yahoo.fr